

Cérémonial de la Sainte Messe

selon le missel de Paul VI

par **ANDRÉ PHILIPPE M. MUTEL**, *OSSM*

d'après chapitre 8 de *Ceremonies of the Modern Roman Rite*
par **Mgr Peter J. Elliott** (1995), avec son aimable autorisation.

CHAPITRE 5

MESSE CÉLEBRÉE PAR L'ÉVÊQUE

Quand l'évêque célèbre le sacrifice eucharistique, l'Église particulière est réunie pour l'un des moments les plus caractéristiques de sa vie. Les signes et les usages du cérémonial de notre rite mettent l'accent sur le ministère du pasteur, rassemblant son clergé et son peuple en une unité apostolique, les conduisant dans notre commun pèlerinage jusqu'à la vie éternelle.

Pour faire face à une variété de situations pastorales, tout en maintenant des formes de cérémonial qui rendent compte du ministère de l'évêque, quatre modèles de messes de l'évêque sont proposées : une forme solennelle est décrite en détail ; une forme médiane et une forme simple sont ensuite brièvement exposées ; enfin, le cérémonial est précisé pour des occasions où l'évêque préside, mais sans célébrer lui-même le Sacrifice du Seigneur.

I. MESSE PONTIFICALE SOLENNELLE

Le *Cérémonial des évêques* décrit la « messe stationnale d'un évêque » (n^{os} 119-170). C'est la forme moderne de la « grand messe pontificale au trône », en particulier, quand elle est célébrée par un évêque dans sa cathédrale, au moins lors des solennités de l'année liturgique, pour la messe chrismale et celle de la Cène du Seigneur, le Jeudi Saint, dans les occasions majeures dans la vie du diocèse, et pour la célébration de l'anniversaire de l'ordination épiscopale. Toutefois, là où un clergé et des servants expérimentés sont disponibles, la forme solennelle serait appropriée lors d'une occasion majeure dans quelque église que ce soit, par exemple, lors d'une visite pastorale. Pour manifester clairement la variété des ministères dans l'Église vivante, les prêtres doivent concélébrer en présence des diacres, des acolytes et des lecteurs institués, et des servants assistant à cette célébration chantée de la messe ¹.

¹ Cf. *CE*, n° 121.

Selon les anciennes traditions qui associent étroitement les diacres et l'évêque, le rôle du diacre est particulièrement important dans la forme solennelle de la messe de l'évêque.

Au moins trois diacres assistent l'évêque, portant (l'amict,) l'aube, (le cordon,) l'étole et la dalmatique.

- Le premier diacre agit comme *diacre de la Messe*, lisant l'Évangile et servant à l'autel.
- Les deux autres sont les assistants immédiats de l'évêque et se tiennent normalement de chaque côté de celui-ci. Ils seront décrits ci-après comme le 1^{er} et le 2^e diacres assistants :
 - le 1^{er} *diacre assistant* est assis ou se tient debout à la droite de la cathèdre de l'évêque ; il l'assiste dans la préparation de l'encens et pour l'encensement ;
 - le 2^e *diacre assistant* est assis ou se tient debout à la gauche de la cathèdre de l'évêque ; il a la charge de la mitre et de la crosse.
- Toutefois, s'il y en a quatre, les deux premiers peuvent se partager le ministère du diacre de la Messe, en qualité de *diacre de la Parole* et de *diacre de l'Eucharistie*, remplissant la plupart des fonctions indiquées au chapitre consacré à « La messe solennelle ».
- S'il n'y a pas de diacre disponible, des prêtres concélébrants prennent leur place et remplissent leurs fonctions.

Si la cathédrale dispose d'un chapitre, le doyen et les chanoines doivent concélébrer, en observant les préséances d'office et d'ancienneté, selon les usages du lieu.

Évêques, prélats et chanoines qui ne concélébreraient pas assistent au chœur, revêtus de leur habit de chœur habituel.

Un cérémoniaire dirige les cérémonies, mais un ou plusieurs assistants du cérémoniaire sont utiles dans des occasions majeures comme les ordinations.

En plus des servants requis pour la messe solennelle, il y a besoin d'un *porte-mitre* et d'un *porte-crosse*. Par dessus l'aube ou le surplis, ils portent sur leurs épaules de légers voiles de soie blanche (ou d'un tissu similaire) pour recouvrir leurs mains quand ils tiennent la mitre ou la crosse. Cette ancienne pratique de voiler les mains quand elles tiennent un objet liturgique n'est pas seulement une nécessité pratique, mais symbolise le respect envers les signes sacrés. Il serait contraire à cette tradition de remplacer le voile huméral par des gants.

Pour raison de convenance, leurs sièges, ou leurs stalles, seront tout près de la cathèdre, de préférence sur la gauche de l'évêque.

1. INSIGNES PONTIFICAUX

Selon les enseignements du concile Vatican II sur la collégialité, les distinctions liturgiques entre ordinaires, évêques auxiliaires ou évêques émérites ont été réduites.

Néanmoins, l'évêque diocésain dans son diocèse conserve le droit a) d'utiliser l'intégralité des insignes pontificaux, soit la crosse ou le bâton pastoral, et b) de présider à la cathèdre. Il peut concéder ces privilèges à d'autres évêques ².

Toutefois, à la confirmation, à l'ordination, à la dédicace d'une église et en certaines autres occasions, tous les évêques ont le droit d'user de la crosse. L'usage ancien, pour un évêque qui n'est pas l'ordinaire du lieu, de tourner vers lui-même la partie recourbée de la crosse pour indiquer qu'il n'a pas la juridiction, a été aboli.

² Cf. CE, n^{os} 47, 59, 174.

L'évêque porte la croix pectorale suspendue à un cordon de soie verte entrelacée d'or, par-dessus l'aube et l'étole, sous la dalmatique et la chasuble, sauf en France et dans plusieurs pays francophones où l'usage est de la porter par-dessus la chasuble³.

Il revêt la dalmatique épiscopale sous la chasuble. Cette dalmatique, de tissu léger, est soit de la couleur liturgique afférente à la messe célébrée, soit blanche.

Si l'évêque est le métropolitain, il porte le pallium épinglé par-dessus la chasuble⁴. Le pallium est porté à la messe solennelle, aux ordinations, pour la bénédiction d'un abbé ou d'une abbesse, la consécration d'une vierge et la dédicace d'une église ou d'un autel.

Par-dessus la calotte, l'évêque porte la mitre ornée, mais il porte la mitre simple aux funérailles et à la messe pour les défunts, de même que pour la commémoration des fidèles défunts, le mercredi des cendres, au cours des célébrations de carême, pour l'appel décisif ou l'inscription du nom dans le cadre de l'initiation chrétienne des adultes, le Vendredi saint et pour les célébrations pénitentielles solennelles⁵. Selon les usages et les traditions de l'Église particulière, une mitre particulièrement noble et précieuse pourra être réservée aux occasions festives.

NB. En plus des ornements sacerdotaux habituels, les *évêques concélébrants* portent la croix pectorale, la calotte et la mitre simple.

2. PRÉPARATIONS

2.1 Préparations immédiates

Tout est préparé comme pour la forme solennelle d'une messe concélébrée, sous réserve des particularités suivantes.

- *Autel* : sur l'autel, ou autour, sont disposés sept (si l'évêque diocésain célèbre) ou six ou quatre cierges, à moins qu'ils ne soient apportés en procession.
- *Cathèdre* : des places sont préparées pour les diacres assistants et les trois servants préposés au livre, à la mitre et à la crosse.

Quand la cérémonie a lieu dans une église autre que la cathédrale, le siège présidentiel sera de préférence surélevé.

- *Crédence* : l'aiguière épiscopale, le bassin et le manuterge.
- *Sacristie* : les ornements pour l'évêque, les diacres, les concélébrants. Une autre aiguière avec bassin et manuterge.

Les détails de la messe épiscopale décrits ci-après doivent s'intégrer soigneusement dans le cérémonial de la messe solennelle tel qu'il a été présenté dans le chapitre 3.

³ CE, n° 61.

⁴ CE, n° 62.

⁵ CE, n°s 400, 402, 255, 261, 419, 315a, 622.

2.2 Réception de l'évêque

- L'évêque peut se rendre directement à la sacristie, portant son habit de chœur ou seulement en soutane et ceinture violettes. Il doit ensuite revêtir ses ornements et entrer en procession dans l'église, de préférence par la porte principale.
- Toutefois, lors des plus grandes fêtes ou à l'occasion d'une visite pastorale, l'évêque est reçu formellement à la porte de l'église ou de la cathédrale. Il arrive alors en habit de chœur. L'évêque diocésain dans son propre diocèse pourrait porter la grande cape violette, mais seulement « pour les fêtes les plus solennelles »⁶. En ce cas, il est d'usage que celui qui soutient la traîne de la grande cape ne porte que la soutane (sans surplis) car il figure en tant que « familier ».

Lorsqu'il se rend à l'église, l'évêque peut être accompagné de chanoines ou d'autres clercs en habit de chœur, qui le suivent deux par deux. Il peut également arriver de manière moins formelle et être accueilli à la porte principale par le clergé.

Un acolyte institué ou un servant porte la croix archiépiscopale devant un archevêque (qui a reçu le pallium) à l'intérieur de sa province, mais dans la procession, la figure de la croix est tournée en avant.

Le doyen du chapitre, le chanoine le plus ancien ou le curé de l'église attend à la porte avec un servant muni d'un récipient d'eau bénite et d'un aspersoir. Lorsque l'évêque arrive, suivi par le clergé, il s'incline devant l'évêque, prend l'aspersoir et le lui tend. Ayant retiré sa barrette et/ou sa calotte, l'évêque s'asperge lui-même, habituellement en se touchant le front avec l'aspersoir et en faisant le signe de la croix avec celui-ci, ou en mouillant son pouce avec l'aspersoir et en se signant sur le front ; il asperge ensuite ceux qui l'entourent (sauf si la bénédiction et l'aspersion de l'eau bénite font partie du rite de la messe).

Ensuite, le clergé accompagne l'évêque à l'endroit où est conservé le Saint Sacrement. L'évêque ôte sa calotte, fait la genuflexion et prie un court instant à genoux sur un prie-Dieu. Il se lève, fait une genuflexion et remet sa calotte. Puis il est conduit à la sacristie où les diacres et les servants (qui sont déjà habillés) l'aident à revêtir ses ornements.

2.3 Dans la sacristie

En général, tout ministre s'approchant de l'évêque, le quittant ou passant devant lui s'incline profondément.

L'évêque retire sa croix pectorale, la mozette ou la cape, et habituellement, le rochet.

Deux servants lui apportent une aiguière, le bassin et le manuterge. Pendant que l'évêque se lave les mains, le diacre de la Messe lui retire sa bague si nécessaire.

Après que l'évêque a revêtu ses ornements, le 2^e diacre lui pose la mitre sur la tête.

Un archevêque reçoit le pallium des mains du diacre de la Messe (ou du diacre de la Parole) avant de coiffer la mitre.

Le thuriféraire s'approche et s'incline. Assisté du 1^{er} diacre assistant, l'évêque impose et bénit l'encens.

⁶ CE, n° 64.

3. PROCESSION D'ENTRÉE

La procession se met en marche au signal du cérémoniaire.

L'ordre de la procession est le même que pour la messe solennelle (n° 1) : elle est conduite par le thuriféraire (et le porte-navette), puis viennent le porte-croix et les porte-cierge, suivis des céroféraires, du (ou des) lecteur(s) et des membres du clergé en habit de chœur. Puis vient le diacre de la Messe (ou de la Parole) portant le Livre des Évangiles fermé et élevé à une hauteur significative – il ne doit ni le porter à bout de bras, ni le garder sur la poitrine. Les concélébrants suivent le diacre et précèdent immédiatement l'évêque. Les deux diacres assistants marchent légèrement en retrait de celui-ci, suivis par le porte-crosse à gauche (parce que l'évêque tient la crosse de la main gauche), le porte-mitre à droite, le porte-livre au centre – ou seul derrière les deux premiers, si l'espace est réduit.

Le *Cérémonial des évêques* laisse la possibilité de conserver l'ancienne tradition romaine de sept acolytes portant des cierges, deux de part et d'autre de la croix et les cinq autres immédiatement derrière, lorsque l'Ordinaire célèbre une messe solennelle⁷. À défaut d'acolytes institués, des céroféraires peuvent remplir cet office. Les cierges peuvent être placés soit sur l'autel, soit tout autour, ou encore disposés à un autre endroit, selon la convenance. Certains d'entre eux, ou la totalité, peuvent être utilisés pour la procession de l'Évangile, mais ils ne sauraient servir de torchères pendant la Prière eucharistique. Ils sont emportés lors de la procession de sortie.

Il est préférable que la croix de procession serve de croix d'autel, en fonction de l'usage et de la configuration du sanctuaire⁸. Cela ne vaudrait évidemment pas si une croix était déjà suspendue au-dessus ou derrière l'autel.

À son arrivée dans le sanctuaire, l'évêque remet sa crosse au porte-crosse, ou au 2^e diacre assistant, qui se tient à sa gauche, et qui la donne au porte-crosse. L'évêque se penche alors en avant et le 1^{er} diacre assistant, qui se tient à sa droite, lui retire la mitre et la remet au porte-mitre.

Tous font face à l'autel et s'inclinent profondément ou font une genuflexion si le tabernacle est placé dans le sanctuaire. Il convient de noter que le *Cérémonial des évêques* suppose que le Saint Sacrement n'est pas conservé dans le sanctuaire pendant la messe pontificale. En effet, dans le cas où le tabernacle se trouve sur l'autel où doit célébrer l'évêque, il recommande⁹ de transférer le Saint Sacrement en un autre endroit approprié, mais cette directive ne concernerait pas l'autel utilisé pour conserver la Réserve, s'il était situé loin derrière celui auquel l'évêque célèbre la messe.

L'évêque et les diacres baisent l'autel.

L'autel est ensuite encensé de la manière habituelle.

Si l'autel est séparé du mur, l'évêque et les diacres assistants (ou, s'il manque de diacre, deux concélébrants) s'inclinent vers l'autel. Le 1^{er} diacre assistant, à la droite de l'évêque, prend l'encensoir et le donne à l'évêque. Ils commencent à encenser l'autel du côté droit, puis en font le tour.

Si la croix est placée sur l'autel ou à côté, ils s'inclinent d'abord vers elle et elle est encensée de trois doubles coups. Ils s'inclinent à nouveau, puis vont vers la droite et font le tour.

Si la croix est suspendue au-dessus de l'autel ou placée derrière celui-ci, l'image faisant face à l'assemblée, elle est encensée quand ils reviennent au milieu de l'autel.

Si la croix de procession sert de croix d'autel et a été placée à quelque distance de ce dernier, elle est encensée quand ils ont atteint une position convenable à proximité de celle-ci.

⁷ CE, n° 128.

⁸ CE, n° 129.

⁹ CE, n° 49.

Les diacres assistants marchent de chaque côté de l'évêque pendant l'encensement. Il n'est pas nécessaire de tenir le bord de la chasuble, à moins que le célébrant ne soit revêtu d'une chasuble de type gothique dont l'ampleur empêche le mouvement de ses bras, raison pratique à l'origine de cet usage.

Si l'autel n'est pas séparé du mur, l'évêque et les diacres assistants (ou ceux qui tiennent lieu) s'inclinent et encensent d'abord la croix de trois doubles coups. Ils s'inclinent de nouveau et vont du côté droit de l'autel. Ils reviennent au centre et vont du côté gauche avant de revenir au centre ¹⁰.

Une fois l'encensement terminé, le 1^{er} diacre assistant reçoit l'encensoir et le rend au thuriféraire.

Les diacres assistants marchent de chaque côté de l'évêque quand il se rend à la cathèdre.

4. RITES D'OUVERTURE

À la cathèdre, les diacres assistants (ou deux concélébrants) occupent un siège de part et d'autre de la cathèdre. Une place distincte est prévue pour le(s) diacre(s) de la Messe, mais pas parmi les concélébrants.

La messe solennelle se poursuit comme d'habitude.

L'évêque peut chanter : « *La paix soit avec vous* » comme salutation initiale.

L'évêque introduit le **rite pénitentiel**. Si on utilise la troisième formule, le diacre de la Messe (ou de la parole), un chantre ou le chœur peut chanter les invocations.

NB. Il est permis de remplacer le rite pénitentiel par le rite de **bénédition et d'aspersion de l'eau** (« *Asperges* »), mais en ce cas on ne doit pas présenter de l'eau bénite à l'évêque au moment de son arrivée à la porte (n° 2.2). La bénédiction de l'eau suit la salutation initiale de la messe.

Si elle doit être utilisée dans l'église ou par les fidèles chez eux, toute l'eau est bénie dans une liturgie publique de façon que les fidèles puissent percevoir la signification baptismale de ce sacramental populaire.

Le seau d'eau et l'aspersoir peuvent être préparés sur la crédence. S'il est procédé au mélange de l'eau et du sel, conformément à la continuité de la tradition du rite romain, un bol de sel y est également préparé. Ou encore, un servant peut transporter le seau d'eau (et le sel) dans la procession d'entrée. Toutefois, quand une grande quantité d'eau doit être bénie, un vase convenable rempli d'eau est placé sur une petite table près de la cathèdre, avec le seau vide et l'aspersoir à proximité, ainsi qu'une cruche pour transférer l'eau bénite du vase dans le seau avant le début de l'aspersion.

La messe commence comme d'habitude à la cathèdre. L'évêque ne porte pas la chape pour accomplir ce rite. Le porte-livre et un servant portant le seau d'eau, l'aspersoir (et le sel) se tiennent debout de part et d'autre de l'évêque, tournés vers lui. Après le signe de la croix et le salut de l'assemblée, l'évêque introduit la bénédiction de l'eau en se servant de la formule suggérée par le missel, qu'il peut adapter, ou en recourant à ses propres mots. Il invite l'assemblée à prier. Après une pause de prière silencieuse, les mains jointes, il prononce l'une des trois prières de bénédiction de l'eau prévues par le missel, la troisième étant cependant réservée au Temps pascal. Il fait le signe de la croix au-dessus de l'eau à : « *Daigne bénir cette eau* ». Ensuite, il bénit éventuellement le sel. Il le prend des mains du diacre et le verse dans l'eau. Si une grande quantité d'eau a été bénie dans un vase, le 1^{er} diacre prend la cruche et la remplit d'eau bénite qu'il verse ensuite dans le seau pour l'aspersion.

¹⁰ Cf. *PGMR* 1970, n° 236-b ; *CE*, n° 93.

L'évêque reçoit l'aspersoir des mains du 1^{er} diacre et s'asperge lui-même, habituellement en se touchant le front avec l'aspersoir et en faisant le signe de la croix avec celui-ci, ou en mouillant son pouce avec l'aspersoir et en se signant sur le front. Ensuite, il asperge tous les concélébrants, les servants et le clergé assis dans le chœur. Pour simplifier l'aspersion d'un groupe important, il peut selon l'usage asperger trois fois, une fois au milieu, une fois sur la gauche, une fois sur la droite. Aussitôt que l'évêque s'asperge lui-même, une hymne est chantée, traditionnellement, « *Asperges me* », ou, au Temps pascal, « *Vidi aquam* », ou un autre chant ou psaume appropriés qui fait ressortir la signification de l'eau : purification, vie baptismale, etc.

Accompagné par les diacres assistants (ou deux concélébrants), l'évêque parcourt l'église en aspergeant l'assemblée sans se hâter. Soit il porte l'eau bénite dans sa main gauche et asperge de la droite, soit, de préférence, le 1^{er} diacre assistant marche à sa droite en portant le seau. En ce cas, l'évêque asperge de la main droite tandis que la gauche repose sur sa poitrine.

Il vaut mieux asperger le peuple alternativement des deux côtés, alors que les fidèles sont en face de lui, plutôt que de les asperger de dos quand il remonte vers le sanctuaire.

Une fois l'aspersion de l'assemblée terminée, l'évêque place l'aspersoir dans le seau et les remet au 1^{er} diacre assistant avant de se rendre au sanctuaire.

L'évêque s'incline vers l'autel ou fait la gèneflexion si le tabernacle est placé dans le sanctuaire, et se rend directement à la cathèdre, les diacres assistants (ou deux concélébrants) marchant de chaque côté. Le porte-livre se place devant lui et, tourné vers l'assemblée, l'évêque dit ou chante : « *Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde...* », à moins que la Prière d'ouverture de la messe ne suive immédiatement (comme en Avent ou en Carême).

Un servant porte le seau et l'aspersoir à la crédence. Les servants doivent aussi emporter éventuellement le vase plus grand et la petite table qui ont pu être utilisés, s'ils empêchent l'accès à la cathèdre pendant la liturgie. Ils peuvent porter cette eau bénite en un endroit de l'église où les fidèles ont la possibilité d'en prendre convenablement pour s'en servir chez eux.

La messe se poursuit ensuite avec le ***Gloria***, sauf aux jours de pénitence.

L'évêque chante la **Prière d'ouverture** (ou collecte). Le porte-livre se tient devant lui, un peu sur sa gauche (un diacre ne doit pas intervenir comme porte-livre).

5. LITURGIE DE LA PAROLE

Après la Prière d'ouverture, l'évêque s'assied et le 2^e diacre assistant (ou le cérémoniaire) place la mitre sur sa tête.

Pour poser la mitre, le diacre (ou le cérémoniaire) se place face à l'évêque, tenant la mitre de ses deux mains, les deux fanons attachés à l'arrière de la mitre bien étalés par-dessus ses doigts ; ensuite, il l'enfonce sur la tête de l'évêque en prenant bien soin de ne pas faire glisser ou tomber la calotte.

En ce qui concerne la mitre, l'expérience enseigne que :

- Pour enlever une mitre, il convient de la soulever d'un mouvement vertical et vers l'arrière, de façon à ne pas déranger la calotte ;
- Pour la remettre, le mieux est de la tenir en arrière de la tête de l'évêque, puis de la porter en avant et de la poser sur la tête, le devant d'abord, puis de l'abaisser en arrière, et d'arranger les deux fanons.

5.1 Lectures

Le rite se déroule comme il a été exposé au chapitre 2, n° 3.1.

Si les lecteurs viennent de l'assemblée, un servant ou le cérémoniaire peut les accompagner à l'ambon, en observant les révérences habituelles : d'abord, inclinaison profonde devant l'autel (ou génuflexion, s'il y a le tabernacle avec le Saint Sacrement), puis inclinaison devant l'évêque, avant de gagner l'ambon.

5.2 Préparation pour l'Évangile

L'encens est préparé comme d'habitude avant l'Évangile.

L'évêque reste assis quand tous se lèvent pour le chant de l'acclamation de l'Évangile (habituellement l'*Alleluia*).

Le thuriféraire (et le porte-navette) s'approche(nt) de la cathèdre et s'incline(nt) modérément vers l'évêque. Le thuriféraire ouvre l'encensoir et le tient à hauteur convenable, en s'assurant que les chaînes ne gênent pas l'accès à l'encensoir.

Le 1^{er} diacre assistant présente la navette ouverte avec la cuiller.

L'évêque fait le signe de la croix sans rien dire au-dessus de l'encensoir qui est ensuite fermé.

Le thuriféraire s'incline vers l'évêque et va attendre devant ou derrière l'autel, au centre, là où attendent déjà les deux porte-cierge ayant apporté leurs chandeliers de la crédence (ou d'un autre endroit) dès le début du chant d'acclamation. C'est de là que le thuriféraire va conduire la procession de l'Évangile jusqu'à l'ambon.

Le diacre de la Messe (ou le diacre de la Parole) vient s'incliner profondément devant l'évêque pour lui demander sa bénédiction en disant à mi-voix : « *Père, bénissez-moi* ». Il s'incline profondément pour recevoir la bénédiction. L'évêque le bénit en disant à voix basse : « *Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres pour que vous proclamiez la Bonne Nouvelle, au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit* ». À la fin de la bénédiction, il fait sur le diacre le signe de la croix et le diacre se signe sur lui-même en répondant : « *Amen* ». Le diacre s'incline vers l'évêque.

Un concélébrant agissant comme diacre demande toujours la bénédiction de l'évêque.

Le 2^e diacre assistant retire la mitre de l'évêque.

Le diacre de la Messe (ou le diacre de la Parole) se rend directement à l'autel. Il s'incline vers l'autel et prend avec respect le Livre des Évangiles qu'il porte solennellement en procession, de la même manière qu'à l'entrée, jusqu'à l'ambon, précédé du thuriféraire et des porte-cierge. Le cérémoniaire peut prendre place dans la procession à côté du thuriféraire ou rester près du siège.

L'évêque se lève lorsque le diacre de la Messe (ou le diacre de la Parole) prend le Livre des Évangiles pour se rendre à l'ambon.

5.3 Évangile

Les porte-cierge se tiennent debout, face à face, de part et d'autre de l'ambon. Ils ne doivent ni se tourner vers l'assemblée, ni lui tourner le dos. Cette dernière pratique, dérivée de l'ancien cérémonial, qu'on voit encore à Rome, ne semble pas opportune puisque c'est à l'assemblée qu'on lit l'Évangile depuis l'ambon.

Le thuriféraire se tient à droite du diacre de la Messe (ou du diacre de la Parole) ; le cérémoniaire peut se tenir à gauche.

Le diacre de la Messe (ou le diacre de la Parole) place le Livre des Évangiles sur l'ambon et l'ouvre à l'endroit marqué. Ensuite, les mains jointes, il salue l'assemblée en chantant : « *Le Seigneur soit avec vous* ». À : « *Évangile de Jésus Christ selon...* », il fait lentement le signe de la croix, d'abord sur le texte, puis sur son front, ses lèvres et sa poitrine. Il joint les mains, puis prend l'encensoir des mains du thuriféraire ou du cérémoniaire. Il s'incline vers le Livre des Évangiles et l'encense de trois doubles coups : au centre, à sa gauche et à sa droite. Il s'incline à nouveau et rend l'encensoir au thuriféraire ou au cérémoniaire. Ensuite, il chante ou lit l'Évangile, les mains jointes.

Avant que le diacre annonce l'Évangile, le porte-crosse s'approche de la cathèdre.

L'évêque se signe sur le front, les lèvres et la poitrine, et prend ensuite la crosse, qu'il tient devant lui, en principe des deux mains.

Pendant la lecture de l'Évangile, tous dans le sanctuaire sont tournés vers l'ambon.

Le thuriféraire balance modérément l'encensoir, à pleine longueur de chaîne, de la main droite.

Il est d'usage en certains lieux que le diacre élève haut le Livre des Évangiles pendant qu'il dit : « *Acclamons la Parole de Dieu* », et cela jusqu'à la fin de l'acclamation.

À la fin de l'Évangile, l'évêque remet la crosse au porte-crosse ou au 2^e diacre assistant.

Le diacre de la Messe (ou le diacre de la Parole) qui a lu l'Évangile apporte le Livre des Évangiles à l'évêque pour qu'il le baise, habituellement aux premiers mots du texte. Il referme ensuite le livre qui est posé sur la crédence ou dans un endroit approprié.

L'évêque s'assied et reçoit la mitre du 2^e diacre assistant.

5.4 Homélie

Il convient que l'évêque diocésain prêche assis à sa cathèdre, portant la mitre et tenant la crosse¹¹ dans sa main gauche. Mais l'évêque peut préférer prêcher de l'ambon ou d'un autre endroit.

S'il utilise des notes, le cérémoniaire les lui présente le moment venu.

5.5 Profession de foi

Ayant déposé la crosse et la mitre, debout à la cathèdre, l'évêque (ou un concélébrant, si nécessaire) entonne le *Credo*.

5.6 Prière universelle

Ensuite, il préside la prière universelle qui se déroule comme d'habitude, un diacre (ou le diacre de la Parole) ou des lecteurs laïcs lisant les intentions.

¹¹ CE n° 142.

6. LITURGIE EUCHARISTIQUE

6.1 Préparation de l'autel et des dons

Préparation de l'autel

Après les intercessions, l'évêque s'assied et reçoit la mitre.

Les porte-cierge (et d'autres servants si nécessaire) apportent sur l'autel le(s) calice(s), le corporal et le(s) purificateur(s), le missel et son support - ainsi que le(s) ciboire(s) supplémentaire(s) contenant les hosties qui ne seront pas apportés au sanctuaire lors de la procession des dons.

Le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie), les acolytes institués et les servants préparent l'autel comme d'habitude :

Le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) se rend à l'autel.

Il étend le corporal au centre de l'autel de la manière suivante :

- il prend le corporal dans la bourse, si on l'utilise, de la main droite et le pose à plat au centre de l'autel, encore plié, à environ 15 cm du bord ;
- il le déplie, d'abord sur la gauche, puis sur la droite, de façon à avoir trois carrés ;
- il déplie la partie la plus éloignée, ayant ainsi six carrés visibles ;
- finalement, il ouvre le pli le plus proche de lui, obtenant ainsi neuf carrés visibles. Il ajuste le corporal pour qu'il se trouve à environ 3 cm du bord de l'autel.

Si une croix est brodée sur le corporal, elle doit se trouver du côté du bord de l'autel.

Si le corporal est porté à l'autel dans une bourse, celle-ci est traditionnellement rangée à plat à la gauche du corporal, à quelque distance du missel, mais il peut être plus commode de la mettre à droite du corporal ; ou bien, un servant peut la prendre pour la déposer sur la crédence.

NB. *Quand la célébration se fait face à l'autel*, la bourse vide est traditionnellement dressée contre un chandelier ou un gradin, à la gauche du corporal.

Il supervise la disposition des divers vases sacrés : du côté droit de l'autel, sont disposés calice(s) et purificateur(s), à moins que le calice ne doive être préparé à la crédence ; le(s) ciboire(s) supplémentaire(s) contenant des hosties est (sont) disposé(s) harmonieusement sur le corporal, en laissant suffisamment de place pour le calice et la patène. Si la pale est utilisée, elle peut être posée sur le côté droit du corporal.

La clef du tabernacle peut être rangée à la droite du corporal, si elle n'est pas déjà sur le tabernacle.

Le mieux semble être de placer le missel et son support, de biais, à la gauche du corporal. Toutefois, puisque la fonction majeure du corporal n'est plus de recueillir les parcelles d'hostie, rien ne s'opposerait à ce que le missel soit posé dessus, notamment dans le cas où on utiliserait un grand corporal.

Le cérémoniaire fait signe quand tout est prêt pour que l'évêque se rende à l'autel, ou pour qu'il aille recevoir les dons apportés en procession.

Procession des dons

Les diacres, ou l'évêque accompagné par les diacres assistants, peuvent recevoir les dons à l'endroit qui convient.

Les diacres portent les dons à l'autel où le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) les place sur le corporal.

Les deux diacres assistants se placent alors derrière l'autel, mais en retrait par rapport à celui-ci.

NB. Quand la célébration se fait face à l'autel, ils se tiennent devant la plus basse marche, dans l'alignement des coins de l'autel.

Ils gardent cette position jusqu'à ce qu'ils reçoivent la Communion.

À l'autel, le diacre de la Messe remplit son service comme d'habitude, à la droite de l'évêque. Si ce ministère est partagé entre un diacre de l'Eucharistie et un diacre de la Parole, ils se tiennent près de l'autel, respectivement à la droite et à la gauche de l'évêque, quelques pas en retrait pour laisser place aux concélébrants qui peuvent se tenir à l'autel.

Préparation des dons

Quand l'évêque arrive à l'autel, la mitre est retirée par le 2^e diacre assistant qui la remet au porte-mitre.

Ensuite, l'évêque offre le pain et le vin comme d'habitude.

Le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) tend la patène à l'évêque.

Pendant que l'évêque offre le pain, le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) verse le vin dans le(s) calice(s), soit du côté droit de l'autel, soit à la crédence.

Un porte-cierge présente la burette d'eau et le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) verse un peu d'eau dans le calice (principal) en disant : « *Comme cette eau se mêle au vin...* ».

Le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) peut apporter de la crédence le(s) calice(s) ainsi préparé(s).

S'il y a plusieurs calices, il aide l'évêque à les disposer sur le corporal. Puis, il donne le calice (principal) à l'évêque qui offre le pain comme d'habitude.

Tandis que l'évêque offre le vin, le thuriféraire s'approche.

Après s'être incliné profondément pour dire : « *Humbles et pauvres...* », l'évêque se tourne vers la droite et le thuriféraire lui présente l'encensoir ouvert. Légèrement en arrière, à la droite de l'évêque et faisant face à l'autel, le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) présente à l'évêque la navette ouverte avec la cuiller. L'évêque impose l'encens sur les charbons. Il fait le signe de la croix sans rien dire sur l'encensoir qui est ensuite fermé.

Le thuriféraire tend l'encensoir au diacre de la Messe (ou au diacre de l'Eucharistie), s'incline vers l'évêque et se déplace sur le côté de l'autel, en veillant à ne pas gêner l'encensement.

L'évêque reçoit l'encensoir des mains du diacre de la Messe (ou du diacre de l'Eucharistie). Face à l'autel, il s'incline avec les diacres (ou avec le diacre de la Messe à sa droite et le cérémoniaire à sa gauche), puis encense les oblats de trois doubles coups : au milieu, à gauche et à droite. L'ancienne forme complexe d'encensement ne s'observe plus. Accompagné par les diacres de la Messe (ou par le diacre de la messe et le cérémoniaire), l'évêque s'incline à nouveau, se déplace vers la droite et encense l'autel de la même manière qu'au début de la messe.

Quand ils reviennent au milieu, le diacre de la Messe reçoit l'encensoir des mains du célébrant et va à l'extrémité droite de l'autel. L'un en face de l'autre, l'évêque et le(s) diacre(s) s'inclinent et le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) encense l'évêque de trois doubles coups. Ils s'inclinent de nouveau. Pendant l'encensement, les diacres assistants ne bougent pas de leur place, de façon à valoriser le rôle majeur du diacre de la Messe.

Pendant les encensements, les porte-cierge s'approchent de l'autel, l'un portant l'aiguière épiscopale et le bassin, l'autre le manuterge, pour le lavement des mains de l'évêque. Pour des raisons pratiques, un diacre peut retirer l'anneau de l'évêque pendant le lavement des mains.

Pendant ce temps, le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) encense les concélébrants de trois doubles coups par groupe entier, en se plaçant en face d'eux. Les concélébrants restent debout après avoir été encensés. Il encense ensuite les diacres et le clergé en habit de chœur de la même manière.

À l'entrée du sanctuaire, il s'incline vers l'assemblée et l'encense de trois doubles coups. L'assemblée se lève et s'incline avant et après l'encensement. Ensuite, elle reste debout. S'étant incliné vers l'assemblée, le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) tend l'encensoir au thuriféraire et retourne à l'autel.

Pendant les encensements et le lavement des mains, si le chant d'offertoire est terminé, le chœur peut chanter un motet ou une musique appropriée est jouée.

Après l'encensement des fidèles, le thuriféraire attend au milieu, face à l'autel.

Les céroféraires viennent se mettre en ligne avec le thuriféraire. Ils font ensemble les révérences habituelles. Sous la conduite du thuriféraire, ils se rendent à la sacristie ou en un autre endroit à proximité du sanctuaire et y allument leurs torchères. Ils y attendent la fin de la préface, juste avant le *Sanctus*.

Le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) prend à l'autel la position qu'il occupera jusqu'à la communion : il se tient à droite de l'évêque, mais quelques pas en arrière, d'une part, pour indiquer qu'il n'est pas un concélébrant, d'autre part, pour faire de la place aux concélébrants – qui peuvent s'approcher de l'autel après la Prière sur les offrandes, s'ils doivent se tenir là (les concélébrants ne doivent jamais se presser autour de l'autel).

S'il y a un diacre de la Parole, il occupe la place correspondante à la gauche de l'évêque. De là, il peut s'avancer, s'il en est requis, pour servir au missel, à moins que le cérémoniaire ou un acolyte institué ne le fasse lui-même.

NB. *Quand la célébration se fait face à l'autel*, la place convenable pour les diacres se situe sur la marche au-dessous du marchepied.

Après l'encensement de l'assemblée, et seulement quand le chant ou la musique ont cessé, l'évêque dit : « *Prions ensemble, au moment...* ». Ensuite, il chante la Prière sur les offrandes.

Sitôt après que l'évêque a chanté la Prière sur les offrandes, avant que ne commence le dialogue amenant à la Préface, le cérémoniaire enlève la calotte de l'évêque, qu'un servant porte à la crédence, de préférence sur un plateau.

Si d'autres évêques concélébrant, ils laissent leur calotte sur leur siège. Ils peuvent se tenir à l'autel ou à proximité, par ordre d'ancienneté.

Parmi les prêtres concélébrants, le vicaire général et le doyen du chapitre cathédral occupent la première place après l'évêque.

Toutefois, compte tenu du rôle des diacres dans cette liturgie, il faut veiller à ne pas se masser autour de l'autel.

6.2 Prière eucharistique

Le cérémoniaire (l'acolyte institué ou le diacre de la Parole) ouvre le missel à la page de la Préface, que chante l'évêque. La messe se poursuit alors comme il est décrit au chapitre 4 (n° 4.2) pour une messe solennelle concélébrée, sauf que dans la Prière eucharistique, l'évêque se réfère à lui-même : « *pour moi-même, ton humble serviteur* » (PE I), « *moi-même, ton humble serviteur* » (PE II, III, IV), s'il lit l'intercession pour l'évêque diocésain.

Les diacres, l'acolyte institué et le cérémoniaire s'agenouillent pour la consécration au moment de l'épiclese, lorsqu'un porte-cierge ou servant sonne la cloche. Le diacre de la Messe reste à genoux depuis l'épiclese jusqu'après l'élévation du calice¹². Il enlève la pale, si elle est utilisée, et découvre le ciboire avant de s'agenouiller¹³.

Pour l'encensement de l'hostie et du calice, il existe trois possibilités.

- Le diacre de la Messe quitte l'autel et rejoint le thuriféraire après le *Sanctus*. Il met l'encens dans l'encensoir et se met à genoux pour l'épiclese. Il encense l'hostie et le calice, lors de chaque élévation, selon la pratique moderne, du milieu du sanctuaire. Ensuite, il retourne à l'autel après l'acclamation, de façon à être présent lors de la doxologie.
- Le diacre de la Parole remplit cette fonction, tandis que le diacre de l'Eucharistie reste à l'autel, à la droite de l'évêque.
- Le diacre de la Messe reste à l'autel et le thuriféraire encense le Saint Sacrement à chaque élévation, le cérémoniaire ou le porte-navette l'aidant à préparer l'encens (mais à la lumière du *Cérémonial des évêques*, n° 155, les deux premières possibilités semblent préférables puisque dans le rite romain moderne, c'est le diacre qui encense l'assemblée après l'encensement des dons et de l'autel : cette pratique devrait également s'appliquer à l'encensement de l'Eucharistie).

À chaque élévation, un des porte-cierge, agenouillé à la crédence, ou un autre servant, peut sonner la cloche¹⁴. Ou encore, en certains, endroits, il est d'usage de sonner la cloche de l'église à chaque élévation.

NB. Les diacres assistants sont à genoux pendant l'épiclese et la consécration, de façon à montrer qu'ils ne font pas partie des concélébrants.

Après l'élévation du calice, le diacre de la Messe se lève, qu'il soit près du thuriféraire ou présent à l'autel.

S'il a encensé l'Eucharistie, il tend l'encensoir au thuriféraire, fait une gémflexion et regagne sa place à la droite de l'évêque.

S'il est présent à l'autel, il recouvre le calice de la pale, si elle est employée.

L'évêque chante l'invitation à l'acclamation, qui est ensuite chantée par tous. L'évêque poursuit la Prière eucharistique. Les concélébrants, s'il y en a, se joignent à la prière comme indiqué au chapitre 4.

L'évêque chante la doxologie finale en élevant la patène de ses deux mains.

Juste avant que l'évêque n'élève la patène, le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) enlève la pale, si elle est utilisée, prend le calice et, de préférence, tourné légèrement vers l'évêque, il l'élève de ses deux mains, à la même hauteur que la patène.

L'assemblée chante le grand « Amen », puis l'évêque et le diacre de la Messe (ou le diacre de l'Eucharistie) reposent la patène et le calice sur le corporal. Le diacre (recouvre le calice avec la pale, puis) retourne à sa place.

Le thuriféraire conduit les céroféraires hors du sanctuaire. Les torchères sont éteintes. L'encensoir est soigneusement rangé et chacun retourne dans le sanctuaire, en faisant une gémflexion avant de regagner sa place.

Les céroféraires peuvent également rester en fonction jusqu'à la fin de la communion. Après avoir communié, ils se tiennent alors aux côtés des prêtres et des diacres distribuant la Sainte Communion aux fidèles.

¹² Cf. *CE*, n° 155. À toute messe, le diacre s'agenouille toujours pour la consécration, car il n'est pas concélébrant.

¹³ Cf. *CE*, n° 155. Sauf aux messes en plein air, il semble préférable que le ciboire reste découvert.

¹⁴ Cf. *PGMR* 1970, n° 109.

7. RITE DE LA COMMUNION

La Prière du Seigneur est chantée par tous.

L'évêque chante l'embolisme : « *Délivre-nous de tout mal...* » et tous chantent : « *Car c'est à toi...* ». Il chante ou dit : « *Seigneur Jésus Christ...* », puis : « *Que la paix du Seigneur...* ».

Le diacre de la Messe (ou le diacre de la Parole) s'avance vers l'assemblée ou se tourne vers elle. Les mains jointes, il invite l'assemblée à échanger le signe de paix, suivant l'usage de l'endroit. Il va ensuite auprès de l'évêque pour recevoir de lui le signe de paix.

L'évêque donne le signe de paix d'une part aux deux concélébrants les plus proches, qui le transmettent aux autres concélébrants, d'autre part au diacre de la Messe qui le transmet aux autres diacres et aux servants.

Par égard pour la dignité et la tenue de la célébration, indépendamment du respect dû à la continuité de notre tradition, il semble préférable que tous, dans le sanctuaire observent le signe de paix traditionnel de la liturgie romaine qui peut se faire de la manière suivante : celui qui reçoit le signe s'incline ; ensuite, celui qui donne le signe pose ses mains sur la partie supérieure des bras (près de l'épaule) de l'autre ; celui qui reçoit le signe serre les bras de celui qui le donne en les tenant sous les coudes ; chacun incline la tête en avant, légèrement à droite, de façon que leur joue gauche s'effleure presque. Il est d'usage que celui qui donne le signe dise : « *La paix soit avec vous* » tandis que l'autre répond : « *Et avec votre esprit* ». Ensuite, ils s'éloignent un peu l'un de l'autre et s'inclinent l'un vers l'autre, les mains jointes.

7.1 Communion

Après le chant de l'*Agnus Dei*, les concélébrants peuvent aider l'évêque à rompre les hosties.

Comme il a été noté dans le chapitre 4 sur la concélébration, la méthode pour la réception de l'Eucharistie par les concélébrants, lorsque l'évêque célèbre, est la suivante : après la fraction, chacun vient à l'évêque qui tient la patène, fait une gémflexion, reçoit de sa main une parcelle d'hostie et retourne à sa place où il consomme le Pain consacré en même temps que l'évêque.

Telle est également la pratique quand le pape concélébre avec des évêques, en qualité de chef du collège épiscopal. Cependant, quand un archevêque ou un évêque concélébre avec ses frères évêques, il peut choisir de leur distribuer la Communion selon l'une des autres méthodes, afin de souligner sa relation collégiale avec eux.

Après avoir montré l'hostie rompue à l'assemblée, puis avoir reçu le Corps et le Sang du Seigneur, l'évêque se retourne et donne la Communion sous les deux espèces aux diacres.

L'évêque, les concélébrants et les diacres distribuent la Communion aux fidèles conformément à l'usage local, sous la direction du cérémoniaire.

Quand il a fini de distribuer l'Eucharistie, l'évêque soit repose la patène ou le ciboire sur l'autel, soit le remet à un diacre ou à un concélébrant, puis fait une gémflexion s'il reste des hosties dans le vase sacré.

7.2 Purifications

Un prêtre ou un diacre s'occupe du tabernacle.

Accompagnés par les diacres assistants (s'ils ne sont pas occupés à un autre service), l'évêque se rend à la cathèdre et s'assied.

Les servants lui apportent l'aiguière épiscopale, le bassin et le manuterge. Ils s'inclinent et lui lavent les mains. Leur fonction remplie, ils s'inclinent de nouveau et retournent à la crédence.

Un servant apporte la calotte de la crédence et le 2^e diacre assistant ou le cérémoniaire la place sur la tête de l'évêque.

Pendant ce temps, les purifications sont accomplies à la crédence par les diacres et/ou des concélébrants et des acolytes institués, comme décrit précédemment (chapitre 2, n° 5.5 ; chapitre 3, n° 6.2).

Un servant plie le corporal de la manière suivante : d'abord les trois carrés de devant, puis les trois carrés les plus éloignés, avant de reporter le carré de droite puis le carré de gauche sur le carré central. Les vases sacrés, le corporal et le missel avec son pupitre sont apportés à la crédence.

7.3 Après la communion

Une fois les purifications achevées, les diacres regagnent leur place. Après une prière silencieuse ou une hymne, ou un motet, après la communion, l'évêque se lève. Le porte-livre se place devant lui. Quand tout le monde est debout, tourné vers l'assemblée, l'évêque chante : « *Prions* » et la Prière après la communion (le cas échéant, il peut se rendre à l'autel pour cette prière et y rester pour la bénédiction).

Avant de chanter : « *Le Seigneur soit avec vous* » qui précède la bénédiction, il reçoit la mitre du 2^e diacre assistant, ou bien il reçoit la mitre et reste assis pendant la lecture des annonces, avant la bénédiction.

8. RITES DE CONCLUSION

La bénédiction peut prendre trois formes :

- Une **bénédiction solennelle** ou une **Prière sur le peuple**, comme prévu dans le missel ;
- La **bénédiction ordinaire** de la fin de la messe, mais précédée par les versets et les répons réservés aux évêques et aux abbés ;
- La **bénédiction apostolique avec indulgence plénière**, qui est annoncée par le diacre et donnée sous la forme de la bénédiction solennelle, selon la formule spécifique¹⁵. L'Ordinaire peut choisir trois fêtes solennelles par an où il donne la bénédiction papale avec indulgence plénière. Celle-ci modifie le rite pénitentiel, la prière universelle et enfin l'introduction et la formule de l'une des bénédictions solennelles.

Pour l'une des bénédictions solennelles ou Prières sur le peuple, l'évêque ne reçoit la crosse des mains du porte-crosse ou du 2^e diacre assistant que juste avant la formule de bénédiction, parce qu'il doit étendre les deux mains sur l'assemblée pour les invocations.

Pour la forme ordinaire, il reçoit la crosse après avoir chanté : « *Le Seigneur soit avec vous* ».

En cas de **bénédiction solennelle** ou de **Prière sur le peuple**, l'évêque chante : « *Le Seigneur soit avec vous...* » ; puis, faisant face à l'assemblée, le diacre de la Messe (ou le diacre de la Parole) invite les fidèles à recevoir la bénédiction en disant : « *Frères et sœurs, inclinez-vous pour la bénédiction* » ou par toute autre formule similaire.

Pendant la formule trinitaire de la bénédiction, l'évêque fait distinctement le signe de la croix à trois reprises, en commençant par la droite.

Pour la bénédiction, il peut naturellement se tourner vers l'assemblée selon qu'elle est rassemblée devant ou autour de l'autel.

Ensuite, le diacre de la Messe (ou le diacre de la Parole) chante l'envoi, face aux fidèles, les mains jointes, usant d'une des formules proposées.

¹⁵ Décrit en CE, n^{os} 1122-1126.

La crosse en main, accompagné des diacres assistants, l'évêque se rend à l'autel. Les diacres assistants peuvent brièvement prendre la crosse, ou la crosse et la mitre, pendant qu'il baise l'autel.

Les diacres assistants baisent l'autel avec lui, mais les concélébrants ne viennent pas le baiser.

L'évêque gagne ensuite le centre du sanctuaire où il fait les révérences habituelles (inclinaison profonde ou gémissement, si le tabernacle est dans le sanctuaire) au signal du cérémoniaire.

La procession sort dans le même ordre que pour l'entrée, sauf que le thuriféraire suit le porte-croix et les cierges.

Lorsqu'il sort en procession, l'évêque peut bénir le peuple en silence, se tournant légèrement de chaque côté.

Dans la sacristie, tous s'inclinent vers le crucifix ou la croix de procession tenue par le porte-croix. Ensuite, le clergé et les servants s'inclinent vers l'évêque.

Les diacres et les servants l'aident à retirer ses ornements avant de quitter leurs propres vêtements. Il peut revêtir rochet et mozette, si cela semble approprié.

II. FORME MÉDIANE DE MESSE CÉLÉBRÉE PAR L'ÉVÊQUE

Un effort devrait être fait pour pratiquer une liturgie différente quand l'évêque se rend dans une paroisse. La forme solennelle décrite ci-dessus peut être facilement adaptée selon les circonstances ¹⁶.

Un ou deux diacres, ou un concélébrant, ou un prêtre en aube (et cordon) et étole, assiste directement l'évêque. Les autres prêtres peuvent concélébrer. Un nombre suffisant de servants assistent et l'encens peut être utilisé.

Si la messe est célébrée pendant la visite pastorale d'un évêque dans une paroisse, une collégiale ou un sanctuaire, il sera reçu à la porte de l'église dans les formes décrites ci-dessus section I, n° 2.2.

L'évêque porte la mitre et il doit utiliser la crosse s'il est l'Ordinaire, ou si ce droit lui a été concédé. Dans la cathédrale, il utilise la cathèdre.

Il serait approprié que, dans les autres églises, le siège présidentiel soit surélevé quand l'évêque préside.

Il porte l'anneau, la croix pectorale suspendue au cordon et la calotte, mais il ne revêt pas la dalmatique épiscopale sous la chasuble.

L'archevêque ne porte le pallium que si la célébration a une signification particulière.

Au commencement de la messe, l'évêque peut saluer par : « *La paix soit avec vous* ».

Non seulement un diacre, mais tout concélébrant ou autre prêtre appelé à lire l'Évangile demande la bénédiction de l'évêque et, après la lecture, il présente le Livre des Évangiles à l'évêque qui le baise.

Une aiguière et un bassin de métal peuvent être utilisés selon l'usage.

Le diacre, le cérémoniaire ou un prêtre prend la calotte après la Prière sur les offrandes.

L'évêque se réfère à lui-même pendant la Prière eucharistique.

Ses mains doivent être lavées quand il s'assied après la distribution de la Communion.

Il donne la bénédiction finale en tant qu'évêque.

¹⁶ Décrit en CE, n°s 171-174.

III. FORME SIMPLE DE MESSE CÉLÉBRÉE PAR L'ÉVÊQUE

Quand l'évêque célèbre une forme simple de messe publique, par exemple, quand il célèbre pour le peuple en semaine ou en remplacement dans une paroisse, il ne porte pas la mitre et n'utilise pas de la crosse. En revanche, il porte l'anneau, la croix pectorale et la calotte.

Il peut donner la salutation : « *La paix soit avec vous* », au début de la messe.

Il peut utiliser une aiguière et un bassin de métal, selon l'usage.

Il se réfère à lui-même au cours de la Prière eucharistique.

Il donne la bénédiction comme un évêque.

Dans sa chapelle privée, l'évêque peut célébrer la « messe en l'absence de peuple »¹⁷ dans les mêmes formes qu'un prêtre. Toutefois, il porte toujours l'anneau et il peut choisir de porter la croix pectorale et la calotte.

IV. L'ÉVÊQUE PRÉSIDE LA MESSE SANS CÉLÉBRER L'EUCCHARISTIE

Il existe des situations pastorales où il serait approprié qu'on voie l'évêque présider, sans être le célébrant principal de l'Eucharistie. Les funérailles des parents d'un prêtre, la messe de jubilé d'un prêtre sont des situations où cette forme de liturgie résout des questions pratiques d'étiquette et de bon sens pastoral.

En de telles circonstances, le *Cérémonial des évêques* prévoit ce qu'on appelait jadis une « *Messe en présence d'un haut prélat* »¹⁸.

Un prêtre, en aucun cas un autre évêque, célèbre la liturgie de l'Eucharistie, tandis que l'évêque préside la liturgie de la Parole et donne la bénédiction finale.

L'évêque revêt une chape de la couleur de la messe (blanche, si cette couleur n'est pas disponible), par-dessus (l'amict,) l'aube, (le cordon,) l'étole et la croix suspendue à son cordon. Il porte l'anneau et la mitre et peut utiliser la crosse, si c'est l'Ordinaire ou si le droit lui a été concédé par ce dernier.

Il est assisté par un ou deux diacres portant aube, étole et dalmatique, à défaut, par deux prêtres portant aube, étole et chape¹⁹, mais qui ne sont pas des concélébrants. Le ministère de ces assistants est pratiquement le même que celui des diacres assistants au cours de la messe solennelle célébrée par l'évêque (ci-dessus, section I) ; il peut être réparti entre eux de la même manière.

En fonction des circonstances, en plus du célébrant de la liturgie de l'Eucharistie, rien ne s'oppose à ce qu'il y ait des concélébrants.

Tout est préparé pour la messe, selon la solennité de l'occasion. Les seules exigences supplémentaires sont les suivantes :

- en plus de la cathèdre ou du siège présidentiel de l'évêque, un siège distinct pour le prêtre célébrant ;
- un agenouilloir (faldistoire) ou un prie-Dieu qui sera placé sur le côté du sanctuaire pour être apporté plus tard pour que l'évêque l'utilise pendant la Prière eucharistique.

L'évêque peut être reçu à la porte de l'église dans les formes décrites précédemment pour la messe solennelle célébrée par l'évêque (ci-dessus, section I, n° 2.2), ou bien il peut se rendre directement à la sacristie.

¹⁷ Ci-après : chapitre 6, section I.

¹⁸ CE, n°s 175-186.

¹⁹ CE, n° 176.

Dans la procession d'entrée, il suit le célébrant (principal et les concélébrants) ; les diacres ou prêtres assistants marchent de chaque côté, un peu en retrait, et peuvent tenir les bords de sa chape. Les servants respectivement chargés de la mitre, de la crosse et du livre marchent à la suite.

Si l'encens est employé, l'évêque encense l'autel, flanqué par ses diacres ou prêtres assistants. Ensuite, il se rend à la cathèdre ou au fauteuil présidentiel et préside la liturgie de la Parole dans les formes habituelles de la messe solennelle célébrée par l'évêque (ci-dessus, section I, n° 5).

S'il est opportun, il peut donner l'homélie.

Après la Prière universelle, ou après un rite sacramentel ou un rite de bénédiction inséré dans la messe, il s'assied et reçoit la mitre d'un des diacres ou prêtres assistants.

L'autel est alors préparé comme d'habitude.

À la procession, les dons sont apportés soit au célébrant, soit à l'évêque, mais il semblerait préférable que le célébrant reçoive lui-même les dons, tandis que l'évêque reste à son siège.

Avant de se rendre à l'autel, le célébrant s'incline profondément en direction de l'évêque.

Le célébrant poursuit la liturgie eucharistique comme d'habitude.

NB. *Si l'encens est utilisé à l'offertoire*, c'est le célébrant à l'autel qui l'impose et le bénit (et non l'évêque à la cathèdre). L'évêque est encensé après le célébrant : un des diacres ou prêtres assistants lui retire la mitre et il se lève pour être encensé.

Un servant apporte l'agenouilloir (faldistoire) ou le prie-Dieu soit devant la cathèdre ou le siège de l'évêque, soit au centre du sanctuaire, face à l'autel, soit en tout autre endroit du sanctuaire. Il doit être placé de façon à ne pas empêcher l'assemblée de voir l'autel.

Un des diacres ou prêtres assistants enlève la calotte de l'évêque après que le célébrant a dit la Prière sur les offrandes.

Si l'agenouilloir (faldistoire) ou le prie-Dieu est placé au centre du sanctuaire, ou en quelque autre endroit, l'évêque s'y rend juste avant la Préface, accompagné de ses assistants.

Au cours de la Prière eucharistique, depuis l'épiclese jusqu'à la fin de l'élévation du calice, l'évêque est à genoux sur l'agenouilloir (faldistoire) ou le prie-Dieu. Ses assistants, diacres ou prêtres, s'agenouillent puis se lèvent avec lui.

Si l'agenouilloir (faldistoire) ou le prie-Dieu est situé loin de son siège, l'évêque et ses assistants retournent à la cathèdre ou au fauteuil présidentiel après les élévations et un servant emporte alors l'agenouilloir (faldistoire) ou le prie-Dieu.

L'évêque donne le signe de paix à ses assistants, diacres ou prêtres – bien que le célébrant puisse, s'il le souhaite, venir à lui pour le signe.

Si l'évêque doit recevoir la Communion, il se rend à l'autel et prend l'Eucharistie sous les deux espèces aussitôt après que le célébrant l'a lui-même reçue²⁰, sinon il reste à la cathèdre.

S'il a communié, il retourne à la cathèdre ensuite, parce qu'il ne distribue pas la Sainte Communion. Il peut rester assis pendant la communion, mais s'il préfère s'agenouiller pour son action de grâces personnelle, l'agenouilloir (faldistoire) ou le prie-Dieu doit rester (ou être placé) devant sa cathèdre ou son siège.

Pendant les purifications, un des diacres ou prêtres assistants, ou le cérémoniaire, place la calotte sur la tête de l'évêque.

²⁰ CE, n° 183.

Après une prière silencieuse ou une hymne après la communion, l'évêque se lève et chante ou dit la Prière après la communion, à son siège ou à l'autel. Puis il reçoit la mitre et donne la bénédiction finale dans les formes habituelles pour un évêque.

Le diacre de la Messe, un diacre assistant ou un concélébrant prononce l'envoi de l'assemblée.

L'évêque et le célébrant de la liturgie de l'Eucharistie (et le diacre de la Messe) baisent l'autel ensemble, mais les assistants de l'évêque, diacres ou prêtres, ne baisent pas l'autel en cette forme de messe.

Après les révérences d'usage, la procession de sortie se met en mouvement dans le même ordre que pour l'entrée, l'évêque bénissant en silence l'assemblée, s'il le désire.

V. ÉVÊQUE(S) PRÉSENT(S) A LA MESSE EN HABIT DE CHŒUR

Si l'évêque ne préside pas, mais assiste à la messe dans le sanctuaire, il porte l'habit de chœur²¹. Il n'utilise pas la cathèdre, ni le fauteuil présidentiel, mais il doit disposer d'une place appropriée où un prie-Dieu doit être prévu pour son usage.

S'il souhaite recevoir la Sainte Communion, une étole doit être prévue pour lui.

Dans la procession, il peut être accompagné de deux chanoines en habit de chœur, ou deux prêtres ou diacres en soutane et surplis²².

Si le célébrant principal est un prêtre, l'évêque vient après lui dans la procession.

En revanche, quand le célébrant principal est un évêque, ou quand un évêque préside la liturgie de la Parole, le choix se présente entre deux solutions pour résoudre le problème de la place des évêques en habit de chœur dans la procession :

- a) Avant la procession d'entrée, l'évêque ou les évêques en habit de chœur sont conduits dans le sanctuaire par le clergé qui n'est pas concélébrant, ou par le cérémoniaire ou des servants, mais sans le porte-croix. Après les révérences appropriées, ils sont amenés à leur place, avant l'entrée de la procession principale.
- b) Ils suivent le célébrant à la fin de la procession principale.

L'option (b) semble préférable, sauf quand un cardinal, le nonce apostolique ou l'archevêque est présent en habit de chœur, et où s'applique alors la solution (a).

Lorsque des membres du clergé d'autres églises ou d'autres communions ecclésiales sont présents à la messe et disposent de places distinctes, c'est la solution (a) qui doit s'appliquer. Un prêtre, un diacre ou un laïc peut les accompagner et les aider à participer au rite.

De même, les dignitaires officiels sont conduits aux places qui leur sont réservées après avoir été accueillis par le curé ou le doyen du chapitre à la porte de l'église ou de la cathédrale²³. Le même processus est suivi à la fin de la liturgie.

<http://www.ceremoniaire.net/>

²¹ Cf. CE, n° 186 : « revêtu de la mozette et du rochet ». La soutane filetée, même portée sous le rochet, n'est pas l'habit de chœur épiscopal.

²² Cf. CE, n° 81.

²³ Cf. CE, n° 83. Voir n° 82 pour un chef d'État.